

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

| | |
|--|--|
| Pays : République centrafricaine (RCA) | |
| TITRE DU PROJET : Projet Secrétariat : Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en République centrafricaine (RCA). | |
| NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : | |
| Modalité de financement du PBF: <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF | Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund"): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale : |
| Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : PNUD Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération | |
| Date approximative de démarrage du projet¹: 1 janvier 2020 Durée du projet en mois :² 24 mois (1 janvier 2020 – 31 décembre 2021) + 6 mois (juin 2022) Zones géographiques de mise en œuvre du projet : République centrafricaine (RCA) | |
| Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF: <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional | |
| Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : PNUD: \$ 1,250,532.54 Total PBF : \$1,250,532.54 <i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i> | |
| Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A Budget total du projet : \$1,250,532.54 | |

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

| | | | |
|---|---|------------------------------|------------------------------|
| PBF 1^{ère} tranche (70%): PNUD: \$ 875,372.78 TOTAL: \$ 875,372.78 | PBF 2^{ème} tranche* (30%): PNUD: \$ 375,159.76 TOTAL: \$ 375,159.76 | __ tranche N/A | __ tranche N/A |
| Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant : Le projet vise à maintenir le fonctionnement du Secrétariat PBF en RCA afin d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des projets en Centrafrique et renforcer le cadre de coordination stratégique du portefeuille PBF. L'unité a été mise en place pour assurer la complémentarité des interventions financées par le PBF et fournir un appui technique aux entités récipiendaires afin de maximiser l'impact du Fonds sur la consolidation de la paix en RCA. | | | |
| Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant. Le projet résulte des consultations menées avec les différents acteurs, y compris le Bureau du Coordonnateur Résident (RCO) et le Système des Nations Unies (Agences, Minusca), le gouvernement (notamment le Ministère du Plan), et le PBSO. | | | |
| Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2 Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 33.70% soit \$421,402.81 | | | |
| Degré de risque du projet⁴ : 0 | | | |
| Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : 4.3 Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : N/A Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : N/A | | | |
| Type de demande : Nouveau projet <input type="checkbox"/> Révision de projet | Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document : Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 06 mois Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/> | | |

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF



Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision:

Le portefeuille du Fonds de Consolidation de la Paix en RCA demeure important, avec 10 projets actifs (dont 4GYPI) et 4 projets en cours de clôture. En outre, des consultations sont en cours avec les partenaires (nationaux et du SNU) pour déterminer les priorités 2022-2023, ce qui augure de nouveaux axes d'intervention pour le Fonds.

L'extension du projet vise à poursuivre les activités d'appui à la décision de la Coordonnatrice résidente, de suivi et de contrôle qualité des projets du portefeuille du PBF. Le secrétariat ayant fait des économies substantielles, avec le ralentissement de ses activités en raison de l'épidémie de Covid-19 et la non-prise en charge d'un salaire durant la période juillet à novembre 2020, l'extension du projet se fera sans coûts additionnels.

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET :

| | |
|---|--|
| <p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶</p> <p><i>Nom du représentant</i> Mme Natalie BOUCLY <i>Représentante résidente</i></p> <div style="background-color: black; width: 100px; height: 60px; margin: 10px auto;"></div> <p>Programme des Nations-Unies pour le développement</p> <p><i>Date et visa :</i> 14/12/2021</p> | <p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Nom :</i> M. Félix MOLOUA <i>Ministre d'Etat, chargé de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale</i></p> <div style="background-color: black; width: 100px; height: 60px; margin: 10px auto;"></div> <p>Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale</p> <p><i>Date et visa :</i></p> |
| <p>Coordonnatrice résidente du Système des Nations-Unies en RCA</p> <p><i>Mme Denise BROWN</i></p> <div style="background-color: black; width: 100px; height: 60px; margin: 10px auto;"></div> <p><i>Date & visa :</i> 13/12/2021</p> | <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>M. Oscar FERNANDEZ-TARANCO</i> Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>for <div style="background-color: black; width: 100px; height: 60px; margin: 10px auto;"></div></p> <p style="text-align: center; color: blue;">17 dec 2021</p> <p><i>Date & visa :</i></p> |

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix.

Le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) a appuyé les efforts de consolidation de la paix en Centrafrique depuis 2008. Depuis la dernière crise violente en RCA (2013), le PBF est intervenu à travers des initiatives urgentes et stratégiques. Dans ce sens, le PBF a soutenu des projets visant le rétablissement des services administratifs gouvernementaux, le déploiement accéléré d'experts en droits de l'homme; la réconciliation et le dialogue national, notamment à travers l'appui au Forum de Bangui (2015); le lancement pilote des activités de réduction de la violence communautaire ainsi qu'un appui au cycle électoral.

En février 2016, la fin de la transition et le processus électoral pacifique ont conduit à l'élection du président Faustin - Archange Touadéra. Le gouvernement élu, en collaboration avec les Nations-Unies, l'Union européenne, la Banque mondiale et autres partenaires techniques et financiers, ont élaboré le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) qui a été présenté en novembre 2016 à la communauté internationale. Le RCPCA s'articule autour de trois axes principaux: *(i) soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation;* *(ii) renouveler le contrat social entre l'État et la société;* *(iii) assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.* Afin de soutenir le RCPCA, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO), qui administre le PBF, a annoncé sa volonté d'appuyer les priorités nationales de consolidation de la paix en RCA à hauteur de \$15 millions. Ainsi, le PBSO a approuvé le financement de 5 nouveaux projets dans les domaines de la promotion du leadership et de la participation des femmes dans les processus de consolidation de la paix, la réforme du secteur de la sécurité, la médiation et le dialogue, la restauration de l'autorité de l'État et la réduction de la violence communautaire. De plus, dans le cadre de sa campagne annuelle de promotion du genre et de la jeunesse, PBSO a appuyé également un projet visant une participation accrue de la jeunesse, spécifiquement les jeunes anciens membres des groupes armés, dans les processus de consolidation de la paix en RCA ainsi que celle des femmes et filles au processus électoral. Ce portefeuille de projets 2017-2019 a été particulièrement essentiel pour soutenir et consolider les acquis du processus de paix en RCA, notamment grâce à l'Initiative Africaine pour la paix en Centrafrique menée par l'Union africaine (UA) et la Communauté des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et appuyé par le PBF.

En février 2019, le processus de paix a abouti à un dialogue direct entre le gouvernement et 14 groupes armés actifs qui s'est déroulé à Khartoum (Soudan). Aux termes de ces discussions, les parties en conflit ont signé l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) le 6 février 2019 à Bangui (RCA). Suite à cet accord, le PBF a rapidement réagi, tout d'abord en participant à des visites de hauts niveaux en RCA, avec la Commission de consolidation de la paix, pour réitérer l'engagement continu des partenaires afin de soutenir les efforts du gouvernement vis-à-vis de la mise en œuvre de l'APPR; mais aussi en lançant le premier processus de priorisation sur la mise en œuvre de l'APPR incluant le gouvernement, la société civile et le système des Nations-Unies (Agences et Minusca). Ce processus a abouti à l'élaboration de 4 nouveaux projets et l'extension avec coûts de 2 projets pour un appui additionnel du PBF de \$ 18 874 434. De ce fait, le nouveau portefeuille PBF 2019 -2021 comprend des projets appuyant l'opérationnalisation des Unités Spéciales Mixtes de Sécurité (USMS); la justice transitionnelle, en particulier la Commission Vérité, Justice, Réconciliation et Réparation; la communication sur l'APPR et la gouvernance locale. De plus, le PBF a investi

des fonds supplémentaires à l'appui de la structure de coordination de l'APPR, renforçant aussi le redéploiement des Forces de Sécurité Intérieure (FSI), et pour appuyer la réduction de la violence communautaire. Aussi, des projets additionnels complètent le portefeuille actuel grâce à leur valeur stratégique et inclusive, notamment sur la transhumance, l'implication des femmes dans le processus électoral, et enfin sur des mesures d'appui à la participation des jeunes dans la prévention des conflits.

Les nouveaux financements du PBF ont donc été alloués non seulement en appui à la mise en œuvre de l'APPR mais continu également d'appuyer le RCPCA en complémentarité et cohérence avec les partenaires techniques et autres bailleurs de fonds, notamment, le Fonds de Stabilité et de Paix de l'Union Européenne, les États-Unis (INL) et la Banque Mondiale.

En 2016, le Secrétariat PBF a été mis en place au sein du Bureau du Coordonnateur Résident, composé d'une Coordinatrice de programme PBF et d'un expert en suivi et évaluation PBF. Cette configuration a permis de promouvoir la coordination inter-projets PBF, de développer les nouveaux projets PBF en appui au RCPCA et à l'APPR, ainsi que d'assurer la cohérence du portefeuille avec des interventions intégrées du Système des Nations-unies en RCA, surtout avec une collaboration et une implication accrue de la MINUSCA. De plus, cette coordination a permis de faciliter l'impact de certains projets, notamment ceux visant la participation des femmes dans les processus de paix en permettant de créer des passerelles entre projets et ainsi amener à leur implication dans des plateformes de dialogue de haut niveau, notamment avec l'Initiative Africaine pour la paix en Centrafrique. Ce cadre a permis également d'assurer la communication sur la mise en œuvre des projets et sur leur impact, ainsi que d'apporter un appui aux missions de la Commission de Consolidation de la Paix et de PBSO en visite en RCA.

Le PBF en RCA a évolué à travers un cadre de concertation flexible composé de consultations politiques de haut niveau (UNCT, gouvernement, UA, CEEAC, EU), mais aussi au niveau technique avec les ministères de tutelles, les agences et partenaires de mise œuvre et la société civile. Ce cadre, tout en restant flexible, a permis de garder le financement pertinent et stratégique vis-à-vis des priorités de consolidation de la paix. Néanmoins, cela a également amené à des niveaux d'informations disparates entre les bénéficiaires et les récipiendaires ou encore entre les différents ministères. A ce jour, le cadre de coordination du RCPCA a également été revu avec un niveau de coordination ministérielle (les 3 piliers du RCPCA sont maintenant coordonnés par des ministères de tutelle) tandis que les tâches du Secrétariat du RCPCA sont dirigées vers le suivi et évaluation et le partenariat. Le RCPCA a également été étendu jusqu'en 2023 et ses mécanismes de gouvernance aux niveaux opérationnel et stratégique sont (i) le Comité Directeur Conjoint – co-présidé par la Coordinatrice Résidente des Nations-unies et le Ministre du Plan- et au niveau stratégique par (ii) le Comité stratégique d'orientation - présidé par le Président de la République. Le cadre de coordination de l'APPR lui comprend quatre niveaux: (i) le Comité exécutif de suivi, au niveau du Président de la République – soutenue par un Secrétariat spécifique à l'APPR; (ii) Comité de mise en œuvre national (CMON) au niveau ministériel; (iii) Comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP); et (iv) Comités techniques de sécurité (CTS) en charge de suivre la mise en œuvre du cessez-le-feu. Malgré cette architecture, les cadres de coordination du RCPCA et de l'APPR font face à certains défis, notamment les réflexions toujours en cours sur leur alignement et, dans le contexte de l'APPR, il s'agit d'un nouveau cadre qui nécessite d'être appuyé. Dans ce contexte, le PBF a opté de rester dans son approche flexible et de s'engager dans des consultations multiples et à différents niveaux, avec un accent particulier sur la communication inter-institutionnelle, pour appuyer la Centrafrique dans son processus de relèvement et de

consolidation de la paix. Au sein du Bureau de la Coordination, le Secrétariat PBF a été graduellement appelé à appuyer les réflexions conjointes du SNU (notamment dans le cadre du nexus) et a renforcé le partenariat entre les agences et la Mission, notamment à travers les projets conjoints sur l'APPR.

En tant que mécanisme de gouvernance du PBF dans le pays, le Secrétariat PBF est en charge de 2 fonctions générales : 1) appuyer et organiser des consultations stratégiques et techniques ; 2) coordonner et donner des orientations techniques pour le travail des Agences onusiennes récipiendaires du PBF (RUNOs) et des entités non-UN (NUNOs) dans le cycle programmatique (Conception, implémentation et Suivi/Évaluation) et d'assurer la collaboration entre les agences récipiendaires et les synergies du portefeuille du PBF ainsi que la visibilité des programmes. Le Secrétariat a donc un rôle stratégique au sein du SNU, vu qu'il donne l'impulsion à des discussions inclusives autour de la prévention des conflits et consolidation de la paix dans le pays.

b) Justification

L'évaluation indépendante du portefeuille PBF 2017 – 2019, a noté quelques points forts de l'intervention du Fonds, notamment sa pertinence et son alignement vis-à-vis des priorités du pays et des Nations-Unies, sa rapidité dans les prises de décisions ainsi que l'efficacité de ses effets catalytiques. Cela indique déjà une efficacité dans la sélection et le développement des projets permettant de répondre aux besoins nationaux de consolidation de la paix.

A travers une approche consultative, un nouveau portefeuille 2019 -2021 a été développé afin d'appuyer la mise en œuvre de l'APPR et de consolider les acquis des contributions du Fonds au RCPCA. Ce portefeuille répond directement aux priorités identifiées par le gouvernement, les Nations-unies et la société civile. Ce processus de priorisation inclusive a permis de mettre en exergue les éléments clés que le PBF devrait adresser, notamment : la justice transitionnelle, la communication, l'appui aux USMS et aux mécanismes de coordination de l'APPR, la gouvernance locale, tout en continuant à mettre l'accent sur les initiatives de réinsertion des ex-combattants, et le redéploiement des FSI. De plus, à travers la fenêtre de financement de la Promotion de l'égalité des sexes et de la jeunesse, le Fonds contribue également à des projets complémentaires du portefeuille actuel. Ces projets se focalisent sur la participation des femmes et des jeunes dans des domaines clés, notamment, le processus électoral, la réinsertion des jeunes associés aux groupes armés, la réforme du secteur de la sécurité et la gestion des crises liées au changement climatique. Dans ce sens, les projets identifiés sont alignés aux perspectives de paix et de sécurité incluses dans l'APPR tout en renforçant les activités apportant un dividende de paix rapide aux populations et pouvant jeter les bases d'un relèvement à moyen et long terme. L'approche du PBF en RCA reste ancrée dans une perspective de partenariat. Ainsi, le nouveau portefeuille est également aligné à l'appui de l'UA, de la CEEAC et de l'UE envers l'APPR. En effet, ces partenaires clés ont été consultés et des alignements clairs entre projets et financement ont été développés afin de répondre de la manière la plus compréhensive aux besoins techniques et financiers relatifs à la mise en œuvre de l'APPR.

Afin d'assurer le suivi et l'atteinte des résultats attendus du portefeuille PBF actuel et de s'assurer que le portefeuille reste pertinent et aligné aux priorités de consolidation de la paix du pays, il est important de continuer à faciliter la coordination et la collaboration entre les différentes entités bénéficiaires du Fonds et de renforcer le suivi-évaluation des interventions, tout en favorisant des approches complémentaires entre les intervenants. L'unité de

coordination doit également s'assurer qu'un système de communication efficace est en place pour sensibiliser le public aux efforts de consolidation de la paix atteints à travers les projets PBF et informer les parties prenantes de résultats atteints.

Dans ce cadre, le projet vise donc à maintenir les capacités de l'unité de coordination afin d'assurer la coordination, appuyer le suivi et évaluation du portefeuille PBF à travers un cadre de coordination stratégique, favoriser l'appropriation nationale des projets et l'engagement continue des partenaires techniques et financiers, et enfin, améliorer la visibilité de l'impact des interventions financées par le PBF.

De manière plus spécifique, le présent projet se justifie par les raisons suivantes :

- L'éclatement du portefeuille entre plusieurs partenaires d'exécution (RUNOs, NUNOs partenaires nationaux et PTF), qui nécessite une coordination plus étroite afin d'assurer la synergie entre les projets ;
- La mobilisation de fonds importants du PBF, dont l'exécution requiert du personnel dédié;
- La complexité des projets de consolidation de la paix qui demande des capacités supplémentaires pour en assurer une cohérence d'ensemble au niveau stratégique et une mise en œuvre de qualité ;
- Le besoin de renforcement des capacités des partenaires nationaux de mise en œuvre ;
- La nécessité de renforcer la communication autour des projets et leur visibilité ;
- Le besoin de renforcer le suivi & évaluation des activités sur le terrain par projet et de façon intégrée entre les différents projets ;
- Favoriser l'appropriation nationale des projets et l'engagement continue des partenaires techniques et financiers.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Contenu du projet

Sur la période de ce projet, le PBF finance actuellement 13 projets en RCA pour un montant total de \$36,774,135. Voir la liste des projets PBF en Annexe D.

Afin de superviser et coordonner la mise en œuvre de ces projets, un cadre de consultation stratégique et technique a été mis en place. Le projet « secrétariat PBF » a donc comme but d'appuyer ces consultations dans son rôle d'orientation stratégique dans l'atteinte des résultats des projets. Le Secrétariat veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès des donateurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix.

Le Secrétariat PBF est établi afin de soutenir ce cadre consultatif, notamment en (i) appuyant un système d'alerte précoce sur tout type de problème ; (ii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (Bureau pour la Consolidation de la Paix à NY - PBSO) et les agences récipiendaires; (iii) fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) assurant que les questions du genre soient intégrées de manière transversale (au moins) dans les interventions du PBF ; et (v) entreprenant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

Dans cette perspective, le Secrétariat va également assurer la liaison avec des institutions clés/plateformes principales de dialogue pour la réussite des résultats stratégiques de l'engagement du PBF dans le pays : les groupes de coordination du SNU, à travers le suivi de l'UNDAF+ (UNCT, HCT, PMT, Groupe Suivi et Evaluation, Groupe Genre), les cadres de coordination du RCPCA et de l'APPR; et toute autre entité travaillant sur les sujets pertinents pour le PBF.

b) Cadre des résultats du projet

L'objectif général du projet est d'appuyer le Bureau du Coordonnateur Résident dans l'orientation stratégique et le suivi et évaluation du PBF ainsi que les agences dans la coordination de la mise en œuvre des projets et de la compréhension des enjeux de la consolidation de la paix du portefeuille PBF 2019 -2021. Il se propose de renforcer les capacités de l'Equipe pays pour la mise en œuvre et le suivi optimal des projets de consolidation de la paix en RCA, ainsi que pour la documentation et la capitalisation des leçons apprises.

Le Secrétariat est aussi en charge des relations avec les PTF afin d'établir les synergies entre les projets et d'assurer la cohérence des programmes de consolidation de la paix ainsi que d'appuyer la mobilisation de fonds additionnels pour les projets de consolidation de la paix (effets catalytiques du PBF).

Par ailleurs, le Secrétariat sera aussi en charge d'assurer la visibilité des projets du PBF, à travers l'élaboration de produits de communication stratégique de manière continue (faire le lien avec les points focaux des RUNOs, faire le relais avec les experts en communication du Bureau de la Coordination, utiliser les réseaux sociaux et produits de communication comme le Newsletter, 2-pagers, etc..).

Résultat 1 : La coordination, le suivi et évaluation, le rapportage et la communication des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF et permettent une meilleure reddition des comptes et connaissance des interventions

Le Secrétariat PBF, qui est placé au sein du Bureau du Coordonnateur Résident du SNU, continuera à appuyer les RUNOs et NUNOs à travers 4 tâches spécifiques : (i) élaborer et mettre en œuvre des projets conjoints; (ii) renforcer l'architecture de coordination et de consultation technique et stratégique du portefeuille, (iii) renforcer le cadre de suivi et évaluation du portefeuille; (iv) renforcer la visibilité du PBF en RCA et à travers le monde (y compris la communication autour des progrès et résultats, la visibilité sur médias sociaux).

Produit 1.1 : Le Secrétariat PBF est opérationnel.

Activité :

- Assurer le maintien et la fonctionnalité de l'Unité de Coordination PBF incluant le personnel, le bureau et les équipements.

Produit 1.2 : Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mis en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF

Activités :

- Appuyer le rôle de coordination du RC dans le cadre de la programmation stratégique en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec les Agences, la Minusca, le Gouvernement et les CSOs :
 - Élaborer et mettre à jour régulièrement la cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, CSOs, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix et identifier des gaps et points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF;
 - Faciliter l'élaboration et la mise à jour périodique de l'analyse de conflits en étroite coordination avec le Coordonnateur Résident et en collaboration entre le SNU, la Minusca, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF;
 - Sur la base de l'analyse de conflit et de la cartographie, assurer la facilitation de la coordination et l'appui stratégique conséquent pour le développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix en étroite collaboration entre le SNU, la Minusca, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF, pour soumission au PBF;
- Réunions techniques de coordination du portefeuille:
 - Apporter un appui au Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération en vue de renforcer la coordination technique auprès des sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du portefeuille;
 - Renforcer le mécanisme de coordination régulière entre les agences onusienne de mise en œuvre des projets PBF (réunions mensuelles et plus souvent au besoin);
 - Mettre en place un mécanisme de coordination régulière au niveau technique (Comites Techniques) entre les agences onusiennes de mise en œuvre, le Gouvernement, la Société Civile et des projets PBF (réunions trimestrielles). Le Secrétariat participera aux réunions techniques de chaque projet qui doivent réunir agences, Gouvernement et partenaires de mise en œuvre;
 - Assurer la documentation, l'analyse et la dissémination des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF (par le biais d'ateliers sur la mise en œuvre);
 - Renforcer la synergie entre les projets financés par le PBF et d'autres PTF;
 - Assurer la coordination des projets transfrontaliers, avec les autres pays impliqués;
 - Renforcer les capacités des agences récipiendaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix, suivi/évaluation en matière de consolidation de la paix et programmation sensible au genre et aux Droits de l'Homme.
- Réunions techniques Genre et jeunesse:
 - Développer un mécanisme de contrôle et de suivi pour l'allocation systématique d'au moins 15% du budget total du PBF aux questions de genre et/ou un soutien pour l'autonomisation des femmes dans tout le processus des projets;
 - Renforcer l'analyse sensible au genre et appuyer le développement des projets;
- Réunions techniques jeunesse :
 - Renforcer les capacités des RUNOs et NUNOs dans l'analyse et le développement de projets visant la participation des jeunes dans la consolidation de la paix.

Produit 1.3: Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est assuré.

Activités :

- Organiser de missions de supervision inter-agences élargies au siège et appuyer les missions de suivi du PBSO;

- Développer un manuel/système de suivi/évaluation axé sur les résultats incluant les outils et mécanismes nécessaires pour la collecte des données, le reportage et la communication sur les résultats du portefeuille PBF;
- Appuyer le développement et à la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de qualité par projet ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation conjoint entre les projets afin d'accroître les synergies et éviter les duplications entre les projets PBF, et entre les Projets PBF et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays;
- Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein du SNU et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF;
- Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets (narratifs et financiers), en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain;
- Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendantes des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), ainsi que l'étude « d'évaluabilité », la revue à mi-parcours et l'évaluation finale. A noter que l'étude d'évaluabilité, et l'évaluation finale seront gérées et contractées à partir du Siège de PBSO, mais soutenues au niveau du pays à travers le recrutement d'un consultant local ou international et soutenu par le Secrétariat PBF; la revue à mi-parcours sera directement soutenue par le Secrétariat du PBF.
- Effectuer des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO et PBSO;
- Établir un échange entre les communautés bénéficiaires et les partenaires à travers les mécanismes de suivi communautaire, et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités communes (évaluation au niveau communautaire);
- Organiser une rencontre semestrielle du PBF avec les partenaires de mise en œuvre et autres bailleurs clés afin d'échanger sur les avancées et les défis en matière de consolidation de la paix dans le pays;
- Appuyer l'élaboration et la dissémination d'un rapport de capitalisation de bonnes pratiques sur la consolidation de la paix à la fin du cycle du portefeuille;
- Produire le rapport annuel stratégique du PBF en RCA, à travers un processus consultatif, et le soumettre au Bureau du Coordonnateur Résident et, subséquemment au Bureau pour la Consolidation de la Paix à New York, pour le 31 décembre de chaque année au plus tard.

Produit 1.4: Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public.

Activités :

- Éditer et diffuser périodiquement les bulletins d'informations sur les interventions phares du PBF en RCA afin de s'assurer que les partenaires de mise en œuvre du portefeuille du PBF et les autres partenaires clés comprennent et s'approprient les orientations et contributions du PBF, y compris les questions de genre et les demandes et matière de rapportage;

- Renforcer le plan de communication à travers les campagnes réseaux sociaux et de sensibilisation du public, la réalisation des films documentaires, et la production des supports de communication afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et parmi les parties intéressées;
- Appuyer les efforts de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes du PBF (Assurer la visibilité des effets catalytiques des projets PBF);
- Appuyer le Système des Nations Unies et autres partenaires à améliorer la visibilité des activités du PBF dans le pays, notamment avec une vidéo documentaire.

Cibles

Les principaux groupes cibles du projet sont les institutions étatiques (Ministères de tutelle et Ministère du Plan), les organisations de la société civile, les agences des Nations Unies et la MINUSCA.

Les RUNOs et leurs partenaires d'exécution bénéficieront de ce projet en termes d'amélioration de la coordination et de la communication, ainsi qu'en termes de suivi et d'évaluation des projets. Les RUNOs se concentrent principalement sur la mise en œuvre quotidienne de leurs projets, tandis que le Secrétariat PBF fait le suivi des progrès dans la réalisation des résultats du portefeuille en entier et du suivi et l'assurance qualité des rapports dus.

Les partenaires techniques et financiers qui ne mettent pas en œuvre les projets PBF seront également informés des activités financées par le PBF et bénéficieront ainsi de la fonction de coordination assurée par le projet.

En particulier :

- Le Groupe technique de coordination et consultatif au sein du SNU bénéficieront d'un soutien dans leur rôle de suivi et surveillance du portefeuille;
- Les entités récipiendaires seront techniquement renforcées pour une meilleure exécution des projets;
- La coordination du Système des Nations-Unies, à travers le Secrétariat PBF, sera renforcée en suivi et évaluation;
- Les institutions nationales et les partenaires techniques et financiers auront une meilleure compréhension des interventions financées par le portefeuille PBF.

c) Théorie du changement du projet

Si le Secrétariat du PBF fournit un appui de qualité à la conception, au développement et à la mise en œuvre des programmes du PBF et assure une coordination ainsi qu'une communication efficace entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF, alors les projets du PBF auront un impact plus important en matière de consolidation de la paix et des effets catalytiques plus conséquents avec le Gouvernement et les PTF, au bénéfice de l'ensemble de la population.

d) Stratégie de mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences récipiendaires dans l'exécution, le suivi/évaluation, la communication et rapportage des projets. Le projet bénéficiera également de l'appui technique du PBSO en matière d'appui conseil, de mise en relation avec d'autres partenaires. Des rapports réguliers seront fournis et présentés au Bureau du Coordonnateur Résident, pour endossement avant de les acheminer au PBSO.

Le Secrétariat assurera une communication étroite avec le PBSO à New York ainsi que le rôle de Point Focal pour PBSO (PBF et la Commission de la Consolidation pour la Paix – PBC) en RCA, en collaboration avec la Minusca.

Le Secrétariat appuiera les agences d'exécution dans la mise en œuvre, la communication/visibilité, le rapportage et le suivi/évaluation, des projets, y compris leur évaluation finale. Il s'assurera que la dimension genre soient prise dument en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets.

Au-delà des activités régulières de suivi, une évaluation globale du portefeuille du PBF en RCA pourra être conduite, afin d'en mesurer l'impact sur les bénéficiaires et l'évolution des perceptions et mentalités au sujet de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique dans les zones d'intervention.

Les points focaux des agences et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux différentes activités retenues. Le Secrétariat apportera l'appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets approuvés. Il appuiera la production et l'assurance qualité des rapports semestriels et annuels des projets en cours d'exécution.

III. Gestion du projet et coordination

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Le Secrétariat PBF est basé au sein du Bureau de la Coordination du Système des Nations-Unies (RCO), avec l'appui du PNUD en tant qu'agent administratif qui dispose d'une vaste expérience dans la gestion, la coordination et le secrétariat des projets conjoints nécessitant une coordination multipartite. Cette expérience comprend également la coordination, la gestion et le soutien au MPTF - RCA. L'expérience du PNUD inclut également l'appui du RCO à la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets de consolidation de la paix soutenus par le PBF depuis 2008 par le biais du Mécanisme de Financement des Interventions Rapides ainsi que du Mécanisme de Financement du Relèvement pour la consolidation de la paix. Malgré le processus de de-linking entre le PNUD et le RCO, le PNUD continue de fournir ses services administratifs, logistiques et techniques à la mise en œuvre des activités du RCO et du Secrétariat PBF actuel.

| Tableau 1 : Aperçu général du financement de l'Agence qui garantit l'exécution administrative du projet Secrétariat dans le pays. | | | | |
|--|---------------|---|--|--|
| | Agence | Principale source de financement | Budget annuel ordinaire en dollars US | Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP) |
| | | | | |

| | | | | |
|-----------------------------|------|--|----------------|---|
| Année financière précédente | PNUD | USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France | 62 236 069 USD | - |
| Année financière en cours | PNUD | USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France | 42 682 379 USD | - |

b) Gestion du projet et coordination

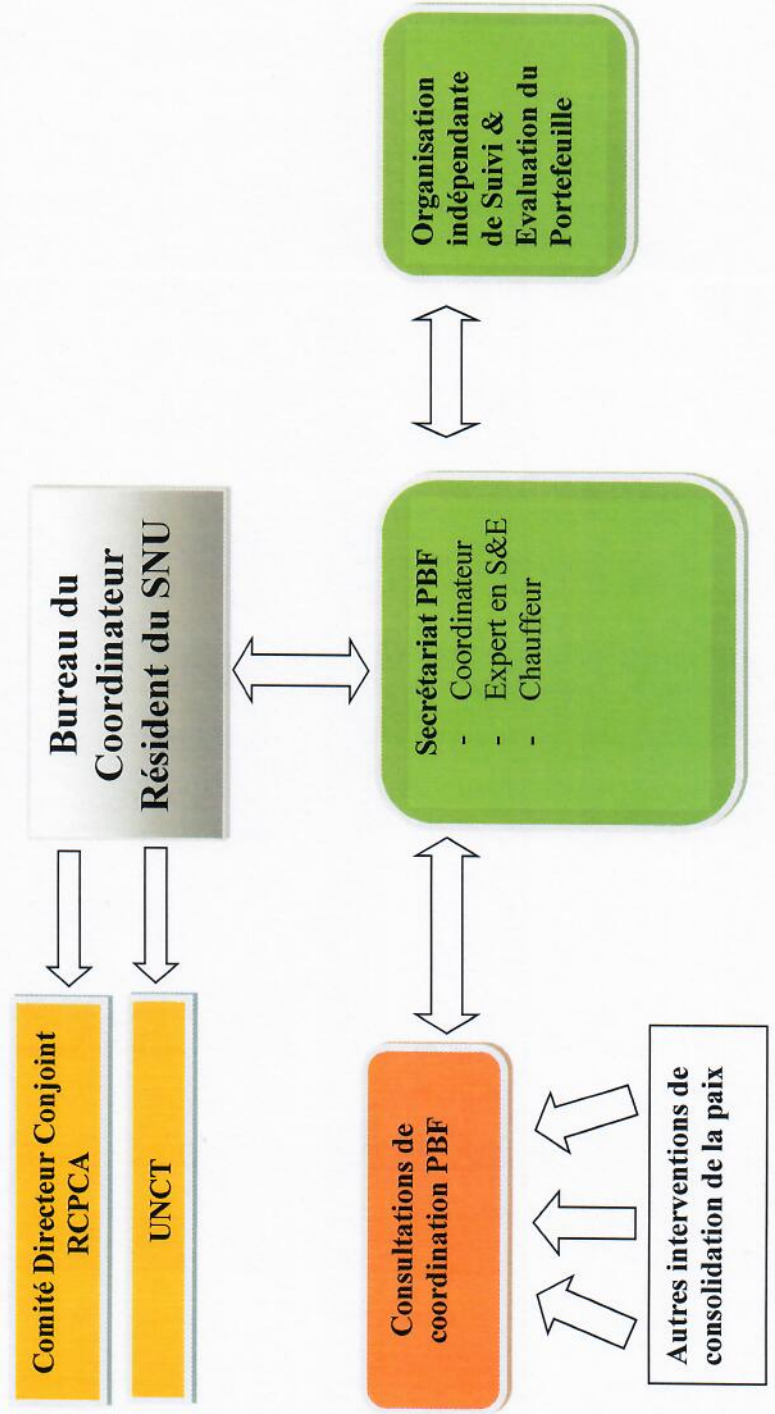
Le Secrétariat PBF est logé au sein du Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies. L'unité est constituée :

- Un Coordonnateur de Programme PBF international (niveau P4);
- Un expert en suivi et évaluation national (niveau SB4), et
- Un chauffeur (niveau SB1).

Le Secrétariat assure, sous la supervision du Coordonnateur résident du système des Nations unies, le rôle d'organe technique du dispositif de coordination des financements PBF.

Des termes de référence précis définissent les responsabilités spécifiques des membres du Secrétariat.

Organigramme du Secrétariat



La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution dans la mise en œuvre, le suivi/évaluation et la communication sur les projets. Le PNUD sera l'agence d'exécution, et assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat.

La supervision générale du Coordonnateur du Secrétariat est assurée par le Coordonnateur Résident (RC) du Système des Nations Unies (SNU) à qui elle/il rapportera sur toutes les tâches

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution dans la mise en œuvre, le suivi/évaluation et la communication sur les projets. Le PNUD sera l'agence d'exécution, et assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat.

La supervision générale du Coordonnateur du Secrétariat est assurée par le Coordonnateur Résident (RC) du Système des Nations Unies (SNU) à qui elle/il rapportera sur toutes les tâches qui relèvent du Secrétariat. Elle/il travaillera en étroite collaboration avec les partenaires techniques et financiers et l'Équipe pays. La qualité du delivery du Secrétariat PBF reste de la responsabilité du RC.

Le/la coordonnateur du Secrétariat PBF aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. Le PBSO prendra part aux côtés du RCO et du PNUD au processus d'évaluation de performances du personnel professionnel du Secrétariat.

c) Gestion du risque

| Risques | Probabilité | Impact | Mesures d'atténuation |
|--|-------------|---------|--|
| - déficit d'information sur la mise en œuvre par les agences récipiendaires | Moyenne | Faible | Le Secrétariat collaborera avec les agences pour un meilleur partage et fluidité de l'information. |
| - Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers | Moyenne | Faible | Suivi rapproché avec les agences pour un bon rapportage financier et narratif |
| - Faible appropriation des projets par les partenaires nationaux | Faible | Élevé | Implication des partenaires au sein du comité de pilotage et des réunions techniques avec les partenaires nationaux |
| - Difficulté pour les agences à mener une supervision conjointe des projets sur le terrain | Moyenne | Moyen | Appui à la planification des missions conjointes dans les PTA |
| - Difficultés à tenir les réunions consultatives selon le calendrier prévu | Moyenne | Faible | Multiplication des points focaux suppléants dûment mandaté pour remplacer les membres du cadre consultatif empêché. |
| - Manque de partenaires de mise en œuvre expérimenté dans les zones du portefeuille. | Faible | Moyen | Préparation d'une cartographie des partenaires sur le terrain et plan de contingence et de relance rapide des activités à revoir chaque semestriellement. |
| - Conflits éventuels entre les Agences dans la mise en œuvre des projets | Faible | Faible | Impliquer toutes les agences et les contreparties nationales dans la planification opérationnelle des activités Solliciter arbitrage de la RC en cas de besoin. |
| - Dispersion, duplication et faible coordination entre les projets | Faible | Faible | Réunion trimestrielle de coordination pour développer la synergie entre des projets. |
| - Reprise des violences dans les zones d'intervention du portefeuille | Moyenne | Moyenne | Réadapter le plan de suivi des activités sur le terrain en fonction des indications de UNDSS |

d) Suivi / évaluation

Le Secrétariat PBF assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour les projets du PBF (y compris les projets transfrontaliers et les projets de l'initiative pour la promotion du genre et des jeunes), qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets ; et la formulation de résultats communs et indicateurs au niveau macro sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés.

Le Secrétariat sera responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'endossement du Coordonnateur Résident.

Le Secrétariat travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera le Coordonnateur Résident et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. De plus, un budget de USD 100,000 est prévu pour l'évaluation finale du projet.

Aussi, il est prévu de renforcer le cadre de suivi et évaluation avec des sondages menés au niveau communautaire à travers une approche participative des communautés ciblées par le portefeuille 2019 - 2021, et en partenariat avec les RUNOs.

e) Stratégie de fin de projet / durabilité

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations des projets par les Ministères de tutelle et les autres partenaires nationaux afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF en RCA. Ceci sera assuré à travers la pleine implication des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises. La communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

f) Budget du projet

| Totals | | | | |
|--|------------------------|--------------------|--------------------|------------------------|
| | Recipient Agency 1 | Recipient Agency 2 | Recipient Agency 3 | Totals |
| | PNUD | \$ - | \$ - | |
| 1. Staff and other personnel | \$ 695,452.00 | \$ - | \$ - | \$ 695,452.00 |
| 2. Supplies, Commodities, Materials | \$ 30,000.00 | \$ - | \$ - | \$ 30,000.00 |
| 3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation) | \$ - | \$ - | \$ - | \$ - |
| 4. Contractual services | \$ 337,270.00 | \$ - | \$ - | \$ 337,270.00 |
| 5. Travel | \$ 67,400.00 | \$ - | \$ - | \$ 67,400.00 |
| 6. Transfers and Grants to Counterparts | \$ - | \$ - | \$ - | \$ - |
| 7. General Operating and other Costs | \$ 38,600.00 | \$ - | \$ - | \$ 38,600.00 |
| Sub-Total | \$ 1,168,722.00 | \$ - | \$ - | \$ 1,168,722.00 |
| 7% Indirect Costs | \$ 81,810.54 | \$ - | \$ - | \$ 81,810.54 |
| Total | \$ 1,250,532.54 | \$ - | \$ - | \$ 1,250,532.54 |

| Performance-Based Tranche Breakdown | | | | |
|-------------------------------------|----------------|----------------|----------------|-----------|
| | Recip Agency 1 | Recip Agency 2 | Recip Agency 3 | Tranche % |
| | PNUD | 0 | 0 | |
| First Tranche: | \$ 875,372.78 | \$ - | \$ - | 70% |
| Second Tranche: | \$ 375,159.76 | \$ - | \$ - | 30% |
| Third Tranche: | \$ - | \$ - | \$ - | 0% |

Budget révisé décembre 2022

| Totaux | | | | |
|---|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| | Organisation recipiendiaire 1 | Organisation recipiendiaire 2 | Organisation recipiendiaire 3 | Totaux |
| | PNUD | \$ | \$ | |
| 1. Personnel et autres employés | \$ 675 452,00 | \$ - | \$ - | \$ 675 452,00 |
| 2. Fournitures, produits de base, matériels | \$ 50 000,00 | \$ - | \$ - | \$ 50 000,00 |
| 3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) | \$ - | \$ - | \$ - | \$ - |
| 4. Services contractuels | \$ 337 270,00 | \$ - | \$ - | \$ 337 270,00 |
| 5. Frais de déplacement | \$ 67 400,00 | \$ - | \$ - | \$ 67 400,00 |
| 6. Transferts et subventions aux homologues | \$ - | \$ - | \$ - | \$ - |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs | \$ 38 600,00 | \$ - | \$ - | \$ 38 600,00 |
| Sous-budget total du projet | \$ 1 168 722,00 | \$ - | \$ - | \$ 1 168 722,00 |
| Coûts indirects (7%): | \$ 81 810,54 | \$ - | \$ - | \$ 81 810,54 |
| TOTAL | \$ 1 250 532,54 | \$ - | \$ - | \$ 1 250 532,54 |

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

| Type of report | Due when | Submitted by |
|-------------------------------------|----------|--|
| Semi-annual project progress report | 15 June | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |

| | | |
|---|--|--|
| Annual project progress report | 15 November | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| End of project report covering entire project duration | Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides) | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it | 1 December | PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not. |

Financial reporting and timeline

| Timeline | Event |
|---|--|
| 30 April | Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year) |
| <i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i> | |

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

| | |
|-------------------|--|
| 31 July | Voluntary Q2 expenses (January to June) |
| 31 October | Voluntary Q3 expenses (January to September) |

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

| Type of report | Due when | Submitted by |
|---|--|--|
| Bi-annual project progress report | 15 June | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual project progress report | 15 November | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| End of project report covering entire project duration | Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides) | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it | 1 December | PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not. |

Financial reports and timeline

| Timeline | Event |
|---|--|
| 28 February | Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year) |
| 30 April | Report Q1 expenses (January to March) |
| 31 July | Report Q2 expenses (January to June) |
| 31 October | Report Q3 expenses (January to September) |
| <i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i> | |

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project⁷
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

⁷ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

| Résultats | Produits | Indicateurs | Moyens de vérification/ fréquence de collecte | Étapes |
|---|---|---|---|--------|
| <p>Résultat 1: La coordination, le suivi & évaluation, le rapportage et la communication des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF et permettent une meilleure reddition des comptes et connaissance des interventions</p> | | <p>Indicateur 1.a : Accroissement du niveau de cohérence du portefeuille PBF</p> <p>Base de données: <i>TBD en % (taux de cohérence à déterminer au 1^{er} trimestre du projet)</i></p> <p>Cible: accroissement de 60%</p> | <p>Sondage pré et post séances de formation S&E et réunion de coordination technique.</p> | |
| | | <p>Indicateur 1.b : Accroissement du niveau de satisfaction des résultats PBF par les communautés.</p> <p>Base de données : <i>TBD en % (niveau de satisfaction de cohérence à déterminer au 1^{er} trimestre du projet)</i></p> <p>Cible: Taux de satisfaction accrue de 60%</p> | <p>Rapport de l'évaluation communautaire</p> | |
| | <p>Produit 1.1 : Le Secrétariat PBF est opérationnel.</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer le maintien et la fonctionnalité de l'Unité de Coordination PBF incluant le | <p>Indicateur 1.1.1 : # de rapports mandataires de qualité soumis au PBSO</p> <p>Base de données : <i>0 rapports mandataires</i></p> <p>Cible : Tous les projets auront soumis 2 rapports mandataires par an.</p> | <p>MPTF Gateway</p> | |

| | | | | |
|--|---|---|--|--|
| | <p>personnel, le bureau et les équipements.</p> <p>Produit 1.2 : Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mis en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer le rôle de coordination du RC dans le cadre de la programmation stratégique en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec les Agences, la Minusca, le Gouvernement et les CSOs; ➤ Réunions techniques de coordination du portefeuille; ➤ Réunions techniques Genre et jeunesse; ➤ Réunions techniques jeunesse. | <p>Indicateur 1.2.1 : Cartographie des acteurs dans le domaine de la consolidation de la paix.</p> <p>Base de données: Aucune</p> <p>Cible: 01 cartographie disponible et mise à jour régulièrement</p> <p>Indicateur 1.2.2 : # Notes d'orientation stratégique (Dashboard)</p> <p>Base de données:0</p> <p>Cible:6 (3 rapports d'orientation par an)</p> <p>Indicateur 1.2.3 : Niveau de satisfaction des femmes (impliquées dans les projets PBF) de leur participation à la consolidation de la paix</p> <p>Base de données: TBD (Niveau de satisfaction à déterminer au 1^{er} trimestre du projet)</p> <p>Cible: Niveau de satisfaction accru de 60%</p> | <p>Cartographie des acteurs</p> <p>Dashboard et rapports stratégique annuels</p> <p>Rapport de l'évaluation communautaire Notes d'orientations (Dashboard)</p> | |
|--|---|---|--|--|

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| | <p>Produit 1.3 : Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est assuré.</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser de missions de suivi et appuyer les missions de suivi du PBSO; ➤ Développer un manuel/système de suivi/évaluation axé sur les résultats incluant les outils et mécanismes nécessaires pour la collecte des données, le reportage et la communication sur les résultats du portefeuille PBF; ➤ Appuyer le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de qualité par projet ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation conjoint entre les projets afin d'accroître les synergies et éviter les duplications entre les projets PBF et entre les Projets PBF et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays; | <p>Indicateur 1.2.3 : Niveau de satisfaction des jeunes impliqués dans les projets PBF (de leur participation à la consolidation de la paix.</p> <p>Base de données: TBD (Niveau de satisfaction à déterminer au 1^{er} trimestre du projet)</p> <p>Cible: Niveau de satisfaction accrue de 60%</p> | <p>Rapport de l'évaluation communautaire Notes d'orientations (Dashboard)</p> | |
| | | <p>Indicateur 1.3.1 : Existence du Cadre de Résultat global du portefeuille 2019 -2021</p> <p>Base de données: 0</p> <p>Cible: 1 cadre de résultat global du portefeuille PBF 2019 -2021 approuvé</p> | <p>Document du cadre de résultat.</p> | |
| | | <p>Indicateur 1.3.2 : Existence du Plan de suivi et évaluation par projets et du Cadre global de résultat.</p> <p>Base de données: Aucun plan de suivi et évaluation</p> <p>Cible: 1 Plan de suivi/évaluation par projets et 1 plan de suivi du portefeuille (2019-2021)</p> | <p>Documents du Plan de suivi et évaluation des projets et du cadre de résultat global du portefeuille</p> | |
| | | <p>Indicateur 1.3.3 # de missions de suivi sur terrain</p> <p>Base de données: 6 missions 2018 - 2019</p> <p>Cible: 12 missions (6 missions par an)</p> | <p>Rapport de suivi sur terrain Produit de visibilité : de témoignage bénéficiaires.</p> | |

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein du SNU et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF; ➤ Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets (narratifs et financiers), en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain; ➤ Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendantes des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), ainsi que l'étude « d'évaluabilité », la revue à mi-parcours et l'évaluation finale. A noter que l'étude d'évaluabilité, et l'évaluation finale seront gérées et contractées à partir du Siège de PBSO, mais soutenues au niveau du pays à travers le recrutement d'un consultant local ou international et soutenu par le Secrétariat PBF; la revue à mi-parcours sera directement soutenue par le Secrétariat du PBF. ➤ Effectuer des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO et PBSO; ➤ Établir un échange entre les communautés bénéficiaires et les | <p>Indicateur 1.3.4 : Existence d'une note technique sur les bonnes pratiques et leçons apprises de la mise en œuvre du portefeuille 2017 -2019</p> <p>Base de données : Aucune note technique Cible : 2 notes technique élaborées (1 fois par an).</p> | <p>Rapport de suivi sur terrain ; Note technique sur les bonnes pratiques et leçons apprises.</p> | |
|--|--|---|---|--|

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>partenaires à travers les mécanismes de suivi communautaire, et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités communes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir un mécanisme de communication systématique entre les communautés de bénéficiaires et les partenaires (évaluation au niveau communautaire); ➤ Organiser une rencontre annuelle du PBF avec les partenaires de mise en œuvre et autres bailleurs clés afin d'échanger sur les avancées et les défis en matière de consolidation de la paix dans le pays; ➤ Appuyer l'élaboration et la dissémination d'un rapport de capitalisation de bonnes pratiques sur la consolidation de la paix à la fin du cycle du portefeuille; ➤ Produire le rapport annuel stratégique du PBF en RCA, à travers un processus consultatif, et le soumettre au Bureau du Coordonnateur Résident et, subséquemment au Bureau pour la Consolidation de la Paix à New York, pour le 31 décembre de chaque année au plus tard. | | |
|--|---|--|--|

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
| | <p>Produit 1.4: Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public.</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Éditer et diffuser périodiquement les bulletins d'informations sur les interventions phares du PBF en RCA afin de s'assurer que les partenaires de mise en œuvre du portefeuille du PBF et les autres partenaires clés comprennent et s'approprient les orientations et contributions du PBF, y compris les questions de genre et les demandes et matière de rapportage; ➤ Renforcer le plan de communication à travers les campagnes réseaux sociaux et de sensibilisation du public, la réalisation des films documentaires, et la production des supports de communication afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et parmi les parties intéressées; ➤ Appuyer les efforts de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes du PBF (Assurer les effets catalytiques des projets PBF) | <p>Indicateur de résultat 1.4.1 : # bulletins d'informations réguliers des partenaires nationaux, des partenaires d'exécution, des agences et programmes des Nations Unies intervenant en RCA.</p> <p>Base de données: 2 par an depuis 2018</p> <p>Cible : 6 bulletins produits et disséminés (3 bulletins par an)</p> <p>Indicateur de résultat 1.4.2 : Existence d'un plan de communication renforcé et opérationnel</p> <p>Niveau de référence : 1 plan de communication portefeuille 2017 -2019</p> <p>Cible : 1 plan de communication revu intégrant les campagnes réseaux sociaux.</p> <p>Indicateur de résultat 1.4.3 : # un film documentaire sur la réalisation phares du portefeuille réalisé</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Un film documentaire réalisé</p> | <p>Copie des bulletins d'informations publiées</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Plan de communication validé</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>L'élément vidéo</p> <p>Rapports d'activités</p> | |
|--|--|--|---|--|

Annexe D - Budget du projet PBF

Instructions:

1. Ne remplissez que les cellules blanches. Les cellules grises sont verrouillées et / ou contiennent des formules de feuille de calcul.
2. Remplissez les feuilles 1 et 2.
- a) Premièrement, préparez un budget organisé par activité / produit / résultat dans la feuille 1. (Les montants des activités peuvent être estimations indicatives.)
- b) Ensuite, divisez chaque budget en fonction des catégories de budget des Nations Unies dans la feuille 2.
3. Assurez-vous d'inclure % en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (GEWE).
4. N'utilisez pas les feuilles 4 ou 5, qui sont destinées au MPPIF et au PBSO.
5. Laissez en blanc toutes les organisations / réalisations / activités qui ne sont pas nécessaires. NE PAS supprimer les cellules.
6. Ne pas ajuster les montants des tranches sans consulter PBSO.

Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité

| Nombre de résultat/ produit | Formulation du résultat/ produit/activité | Organisation resp/feuille 1 (budget en USD) | Organisation resp/feuille 2 (budget en USD) | Organisation resp/feuille 3 (budget en USD) | Total | Pourcentage du budget pour chaque produit ou activité réserve pour action directe sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) (cas échéant) | Niveau de dépense/ engagement actuel (à remplir au moment des rapports de projet) | Notes quelconque le cas échéant (e.g sur types des entrants ou justification du budget) | |
|---|---|---|---|---|-------|---|---|---|------|
| | | | | | | | | | PNUD |
| RESULTAT 1: | | | | | | | | | |
| La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF | | | | | | | | | |
| Le secrétariat PBF est opérationnelle | | | | | | | | | |
| Produit 1.1: | | | | | | | | | |
| Activité 1.1.1: | Coordinateur du Programme P4 | \$ | 695 452,00 | | \$ | 695 452,00 | 30% | | |
| Activité 1.1.2: | Expert national suivi et évaluation | \$ | 124 509,00 | | \$ | 124 509,00 | 30% | | |
| Activité 1.1.3: | Chauffeur | \$ | 63 761,00 | | \$ | 63 761,00 | | | |
| Activité 1.1.4: | Fournitures | \$ | 50 000,00 | | \$ | 50 000,00 | | | |
| Activité 1.1.5: | | | | | | | | | |
| Activité 1.1.6: | | | | | | | | | |
| Activité 1.1.7: | | | | | | | | | |
| Activité 1.1.8: | | | | | | | | | |
| Produit total | | \$ | 933 722,00 | \$ | | 933 722,00 | | 245 989,30 | |
| Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mis en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF | | | | | | | | | |
| Produit 1.2: | | | | | | | | | |
| Activité 1.2.1: | Programmation stratégique en consolidation de la paix | \$ | 30 000,00 | | \$ | 30 000,00 | 50% | | |
| Activité 1.2.2: | Réunions techniques de coordination du portefeuille | \$ | 3 000,00 | | \$ | 3 000,00 | 30% | | |
| Activité 1.2.3: | Réunions techniques Genre | \$ | 2 000,00 | | \$ | 2 000,00 | 100% | | |
| Activité 1.2.4: | Réunions techniques Jeunesse | \$ | 2 000,00 | | \$ | 2 000,00 | 50% | | |
| Activité 1.2.5: | | | | | | | | | |
| Activité 1.2.6: | | | | | | | | | |
| Activité 1.2.7: | | | | | | | | | |
| Activité 1.2.8: | | | | | | | | | |
| Produit total | | \$ | 37 000,00 | \$ | | 37 000,00 | | 18 900,00 | |

| Le suivi et l'évaluation du portefeuille du PBF est assuré | | | | | | | | | | |
|--|--|----|------------------|----|------------------|--|----|------------------|----|------------------|
| Produit 1.3: | | | | | | | | | | |
| Activité 1.3.1 | Missions PRSO | \$ | 30 000,00 | | | | \$ | 30 000,00 | | 30% |
| Activité 1.3.2 | Missions Secrétariat PBF | \$ | 30 000,00 | | | | \$ | 30 000,00 | | 30% |
| Activité 1.3.3 | Enquête communautaire | \$ | 16 000,00 | | | | \$ | 16 000,00 | | 60% |
| Activité 1.3.4 | Ateliers de renforcement des capacités en S&E | \$ | 5 000,00 | | | | \$ | 5 000,00 | | 50% |
| Activité 1.3.5 | | | | | | | | | | |
| Activité 1.3.6 | | | | | | | | | | |
| Activité 1.3.7 | | | | | | | | | | |
| Activité 1.3.8 | | | | | | | | | | |
| Produit total | | \$ | 81 000,00 | \$ | 81 000,00 | | \$ | 81 000,00 | \$ | 30 100,00 |
| Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public. | | | | | | | | | | |
| Produit 1.4: | | | | | | | | | | |
| Activité 1.4.1 | Vidéo documentaire | \$ | 13 000,00 | | | | \$ | 13 000,00 | | 50% |
| Activité 1.4.2 | Edition et diffusion bulletin et documents PBF | \$ | 4 000,00 | | | | \$ | 4 000,00 | | 50% |
| Activité 1.4.3 | | | | | | | | | | |
| Activité 1.4.4 | | | | | | | | | | |
| Activité 1.4.5 | | | | | | | | | | |
| Activité 1.4.6 | | | | | | | | | | |
| Activité 1.4.7 | | | | | | | | | | |
| Activité 1.4.8 | | | | | | | | | | |
| Produit total | | \$ | 17 000,00 | \$ | 17 000,00 | | \$ | 17 000,00 | \$ | 8 500,00 |

| | | | | | | | | | |
|--|-----------|-------------------|------------|----------|-----------|-------------------|-----------|----------|-----------|
| Coût de personnel du projet si pas inclus dans les activités si-dessus | | | | | \$ | - | | | |
| Coûts opérationnels si pas inclus dans les activités si-dessus | | | | | \$ | - | | | |
| Budget de suivi | | | | | \$ | - | | | |
| Budget pour l'évaluation finale indépendante | | \$ | 100 000,00 | | \$ | 100 000,00 | | | |
| Coûts supplémentaires total | \$ | 100 000,00 | \$ | - | \$ | 100 000,00 | \$ | - | \$ |

| Répartition des tranches basée sur la performance | | | | | |
|---|---|---------------------------------|---------------------------------|------------------------|-------------|
| | Organisation récipiendaire 1 PNUD | Organisation récipiendaire 2 | Organisation récipiendaire 3 | Total | Tranche % |
| Première tranche | \$ 875 372,78 | \$ - | \$ - | \$ 875 372,78 | 70% |
| Deuxième tranche | \$ 375 159,76 | \$ - | \$ - | \$ 375 159,76 | 30% |
| Troisième tranche (le cas échéant) | \$ - | \$ - | \$ - | \$ - | - |
| Total | \$ 1 250 532,54 | \$ - | \$ - | \$ 1 250 532,54 | 100% |

| | | |
|---------------------------|----|---|
| Total des dépenses | \$ | - |
| Taux d'exécution | | |

| | | |
|---|----|------------|
| \$ alloué à GEWE (inclut coûts indirects) | \$ | 324 732,48 |
| % alloué à GEWE | | 25,97% |
| \$ alloué à S&E (inclut coûts indirects) | \$ | 107 000,00 |
| % alloué à S&E | | 8,56% |

Note: Le PBF n'accepte pas les projets avec moins de 5% pour le S&E et moins 15% pour le GEWE. Ces chiffres apparaîtront en rouge si ce seuil minimum n'est pas atteint.